



Maintenir l'élevage et préserver les prairies humides de la Plaine Scarpe-Escaut : tout un programme !

Depuis 2013, la Chambre d'agriculture de région du Nord-Pas de Calais et l'Agence de l'Eau Artois Picardie, en coopération avec le Parc naturel régional Scarpe-Escaut coordonnent sur ce territoire un programme de maintien de l'agriculture en zones humides (2013-2018).

L'objectif du programme est d'expérimenter des solutions adaptées aux spécificités des milieux humides, afin de concilier performance économique des exploitations et maintien des zones humides et de toutes leurs fonctions.

L'activité agricole, orientée en polyculture-élevage, permet à ce jour de préserver près de 2400 ha de prairies humides sur le périmètre du Parc naturel régional Scarpe-Escaut.

Ce travail est réalisé en collaboration avec les éleveurs locaux.

Entre terre et eau : les zones humides regorgent de richesses

Etangs, marais, tourbières, mares, zones humides... l'eau, omniprésente, marque profondément les paysages du territoire. Les zones humides concentrent les principaux enjeux du territoire en termes de biodiversité, de gestion des inondations, de paysage, de loisirs (chasse, pêche, randonnées...) ou encore d'activités économiques dont l'agriculture.

La Plaine Scarpe-Escaut compte 13 000 hectares de zones humides, ce qui classe le territoire comme l'une des 152 zones nationales d'importance majeure, à côté de la Camargue et de la Baie de Somme. Cette particularité pourrait lui valoir une reconnaissance mondiale via la convention de RAMSAR (traité intergouvernemental fixant le cadre de l'action et de la coopération internationale pour la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides et de leurs ressources).

L'activité d'élevage, essentielle à la préservation des milieux humides

Dans la zone du Parc, 450 agriculteurs valorisent plus de 40 % du territoire. La taille moyenne des exploitations est de 48 ha. Elles détiennent des surfaces en herbe importantes, valorisées notamment par de l'élevage bovin via la fauche ou le pâturage.

La gestion particulière qu'imposent ces milieux humides (retard d'exploitation, apport moindre de fertilisant, chargement en animaux plus faible, parasitisme plus important...) et la pression foncière liée au caractère périurbain du territoire, fragilisent cette activité agricole.

La gestion et l'utilisation raisonnée de ces espaces sont un réel défi, afin de préserver leur valeur, leur avenir, et la multiplicité des services qu'ils nous offrent.

Des actions concrètes menées en relation étroite avec les éleveurs

- **Accompagner** des éleveurs pour l'obtention des aides relatives aux Mesures Agri-Environnementales Climatiques et évaluation du dispositif afin de proposer des améliorations voire une modification des aides.

- **Valoriser des productions agricoles locales** par le développement des circuits courts et la sensibilisation des consommateurs.

- **Réaliser une veille foncière** en zones humides, pour mieux anticiper et cibler les actions à mener et assurer la pérennité de l'activité agricole.

- **Accompagner techniquement les éleveurs** (conseils, animation du groupe herbe, concours prairies fleuries...) pour le développement de nouvelles pratiques durables.



Zoom sur L'ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE :

Dans le cadre du programme, les éleveurs peuvent bénéficier d'un suivi complet comprenant :

- un audit technico-économique de l'exploitation,
- un conseil relatif à la gestion des prairies via un suivi agro-écologique des parcelles,
- des pesées d'animaux,
- un suivi vétérinaire et parasitaire (organisé par Vet'el, en collaboration avec le vétérinaire traitant).

En plus d'acquérir des références locales, l'objectif est d'apporter **UNE EXPERTISE ET UN CONSEIL SPÉCIFIQUE** appréhendant le lien entre prairies humides, diversité floristique et parasitisme des animaux.

Le suivi vétérinaire : cibler plus, pour traiter mieux... et moins !

Un suivi vétérinaire est proposé aux éleveurs afin d'évaluer l'état sanitaire de leurs animaux et d'établir une stratégie antiparasitaire personnalisée. Ce suivi mené par les vétérinaires locaux en partenariat avec VET'EL, s'appuie sur des examens de laboratoire pertinents pour évaluer le risque parasitaire auquel sont soumis les animaux. Il privilégie les mesures agronomiques et se donne pour objectif de maîtriser plus efficacement le parasitisme tout en préservant les milieux humides par la réduction ou l'adaptation des traitements (choix des molécules, mode d'administration, période d'application...).

Les suivis proposés permettent une **meilleure santé des animaux, de limiter les phénomènes de résistances, de préserver l'environnement et la qualité des productions agricoles avec bien souvent des économies à la clé !**

Identifier des marges de progrès et favoriser la dynamique de groupe avec la GTE (Gestion Technico-Economique de l'exploitation)

La GTE Lait et Viande répertorie sur une année l'ensemble des ventes issues de l'élevage et la totalité des charges opérationnelles (charges alimentaires et frais divers d'élevage). Le calcul de la marge brute ainsi obtenu permet de réaliser une analyse des différents postes, d'évaluer les points forts et points faibles et de proposer des pistes d'amélioration en tenant compte du contexte spécifique de chaque exploitation. Les éleveurs engagés dans le programme réalisent chaque année une GTE et bénéficient d'une analyse de groupe complétée d'une visite individuelle.

Avec une surface fourragère composée en moyenne de 75% de prairies permanentes, la part d'herbe est prédominante. La diminution du coût d'alimentation réclame donc une bonne valorisation de ces surfaces en herbe.

Des marges de progrès ont déjà été identifiées : meilleure gestion de la pousse d'herbe au printemps en adaptant le chargement ou en augmentant la surface de fauche, économie du concentré azoté lors de la phase de pâturage de printemps ou grâce à l'introduction d'herbe ensilée dans la ration hivernale, réduction des frais de récolte en évitant le « tout enrubannage ».

Les données issues de ces GTE contribuent à alimenter la réflexion sur les aides publiques relatives à la préservation des prairies humides.

**OBSERVER,
ANALYSER,
ECHANGER**

Optimiser la gestion des prairies humides avec le suivi agro-écologique

Un suivi agro-écologique a été mis en place dans près de 25 ha répartis en 10 parcelles. La Chambre d'agriculture évalue ainsi le potentiel agronomique de ces prairies en effectuant des analyses (sol, foliaires et alimentaires), un suivi de la conduite du pâturage et de pousses d'herbe à l'aide de l'herbomètre. Le Parc naturel régional effectue de son côté un suivi écologique (faunistique et floristique).

Le croisement des données complété par les échanges avec les éleveurs qui sont les observateurs essentiels du fonctionnement de ces prairies, permettra d'acquérir des références sur la gestion optimum de ces milieux et d'en tirer des enseignements pour l'accompagnement des éleveurs demain.



